



Photo Ministère de l'Information du Gabon.
Débardage d'une grume au tracteur dans la forêt gabonaise.

LES PROBLÈMES DES FORÊTS TROPICALES AU SIXIÈME CONGRÈS FORESTIER MONDIAL

par H. VERNÈDE,
Conservateur des Eaux et Forêts.

SUMMARY

TROPICAL FOREST PROBLEMS DISCUSSED AT THE 6th WORLD FORESTRY CONGRESS

The theme of the Sixth World Forestry Congress, held in Madrid, was : « The role of forestry in the developing world economy ». Tropical forestry problems were tackled at four plenary sessions and by specialized committees.

The plenary sessions were devoted to world production trends, timber consumption and markets, the problems of forestry planning, the role of institutions (administration, research, training, professional associations, etc.) and questions of financing.

Ten committees dealt with special technical problems ; one of them was assigned to examine specifically tropical forestry questions in the world context into which they increasingly fall.

RESUMEN

LOS PROBLEMAS DE LOS BOSQUES TROPICALES, EN EL VI CONGRESO FORESTAL MUNDIAL

El Sexto Congreso Forestal Mundial, que se ha celebrado en Madrid, y cuyo lema central era : « El papel forestal en la economía mundial en vías de evolución », ha tratado ampliamente de todos los problemas forestales tropicales, durante el transcurso de cuatro sesiones plenarias y, asimismo, en las tareas emprendidas por las comisiones especializadas.

Las sesiones plenarias han sido consagradas a los temas mundiales de la producción, de consumo y del mercado della madera, a los problemas de planificación en materia forestal, el papel de las instituciones (administración, investigaciones asociaciones profesionales, etc.) y, asimismo, a los problemas de financiación.

Diez Comisiones se han consagrado al estudio de los problemas técnicos particulares y una de ellas ha quedado encargada del estudio de los problemas forestales específicamente tropicales, que han sido situados en el contexto mundial que será cada vez más el suyo.

Dans l'éditorial consacré au Sixième Congrès Forestier Mondial, paru dans le précédent numéro de cette revue, M. l'Inspecteur Général CHOLLET a souligné combien les thèmes de cette importante manifestation, à laquelle ont participé en juin dernier plus de 2.000 délégués venus de toutes les parties du monde, intéressaient les pays des zones tropicales.

Ces thèmes, en effet, avaient été centrés par les organisateurs du Congrès sur « le rôle de la foresterie dans l'économie mondiale en voie d'évolution ».

L'Espagne, pays hôte et qui s'est magnifiquement acquitté de sa lourde tâche, offrait à ces débats un cadre approprié. Ses difficultés, sa dure expérience, mais aussi ses remarquables réalisations dans le domaine forestier étaient à la fois un exemple et un encouragement. Le tableau, simple et réaliste, qu'en a brossé S. E. Alfonso DIAZ AMBRONA, Ministre de l'Agriculture, en accueillant les congressistes au nom du Gouvernement espagnol prenait en outre une allure d'invitation : celle de ne pas perdre de vue les données concrètes des choses, même à l'échelle où, dans une manifestation de ce genre, les sujets doivent nécessairement être traités.

Quatre séances plénières, alternant avec dix commissions techniques ont, pendant deux semaines, été consacrées à l'examen de ces sujets :

Séances plénières :

1. — Tendances mondiales de la production, de la consommation et du marché du bois.
2. — Planification de l'utilisation du potentiel forestier.
3. — Rôle des institutions dans le développement forestier.
4. — Financement du développement forestier et des industries forestières.

Commissions techniques :

- I. — Amélioration des arbres forestiers et programmes de reboisement.
- II. — Protection des forêts.
- III. — Aménagement forestier et sylviculture.
- IV. — Abattage, transport du bois et opérations connexes.
- V. — Aspect humain du travail forestier.

VI. — Questions forestières spécifiques des régions tropicales.

VII. — Industries forestières.

VIII. — Parcs nationaux, récréation et faune.

IX. — Influences forestières.

X. — Economie et statistiques forestières.

Le fait qu'une commission technique particulière ait été prévue pour l'étude des questions forestières spécifiques des régions tropicales n'a bien entendu nullement empêché que des problèmes intéressant ces régions, en tant que telles ou comme pays en voie de développement, soient également évoqués au cours des autres séances.

On a pu le constater dès la première réunion plénière.

Celle-ci a été l'occasion pour l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (O. A. A.) de présenter son étude « Le Bois : évolution et perspectives mondiales », parue dans *Unasylva* (numéros 80-81, 1966) ; Il s'agit là de la synthèse d'une série de grandes évaluations nationales et régionales de l'offre et de la demande de bois, brut et transformé, entreprises systématiquement au cours des dernières années et qui portent sur presque tous les pays du globe. Ce travail considérable conduit à dégager un certain nombre de grandes tendances à partir desquelles est tenté un bilan mondial du bois pour 1975 et sont esquissées les perspectives pour un avenir plus lointain.

Une telle étude inclut naturellement les régions tropicales. Elle souligne en ce qui les concerne :

— un accroissement considérable de leur consommation en sciages, panneaux dérivés du bois, papier et carton dont on peut penser qu'il entraînera un développement des industries de transformation du bois implantées sur place ;

— une très forte expansion de la demande des autres régions (Europe du Nord-Ouest, Etats-Unis et Japon principalement) en feuillus de qualité et de grande dimension que seules les zones tropicales semblent encore pouvoir fournir en quantités suffisantes, encore que la satisfaction de cette demande pose des problèmes réels pour l'avenir ;

— à long terme, le rôle de plus en plus important que sont normalement appelées à jouer ces régions, en raison du potentiel qu'elles représentent, pour

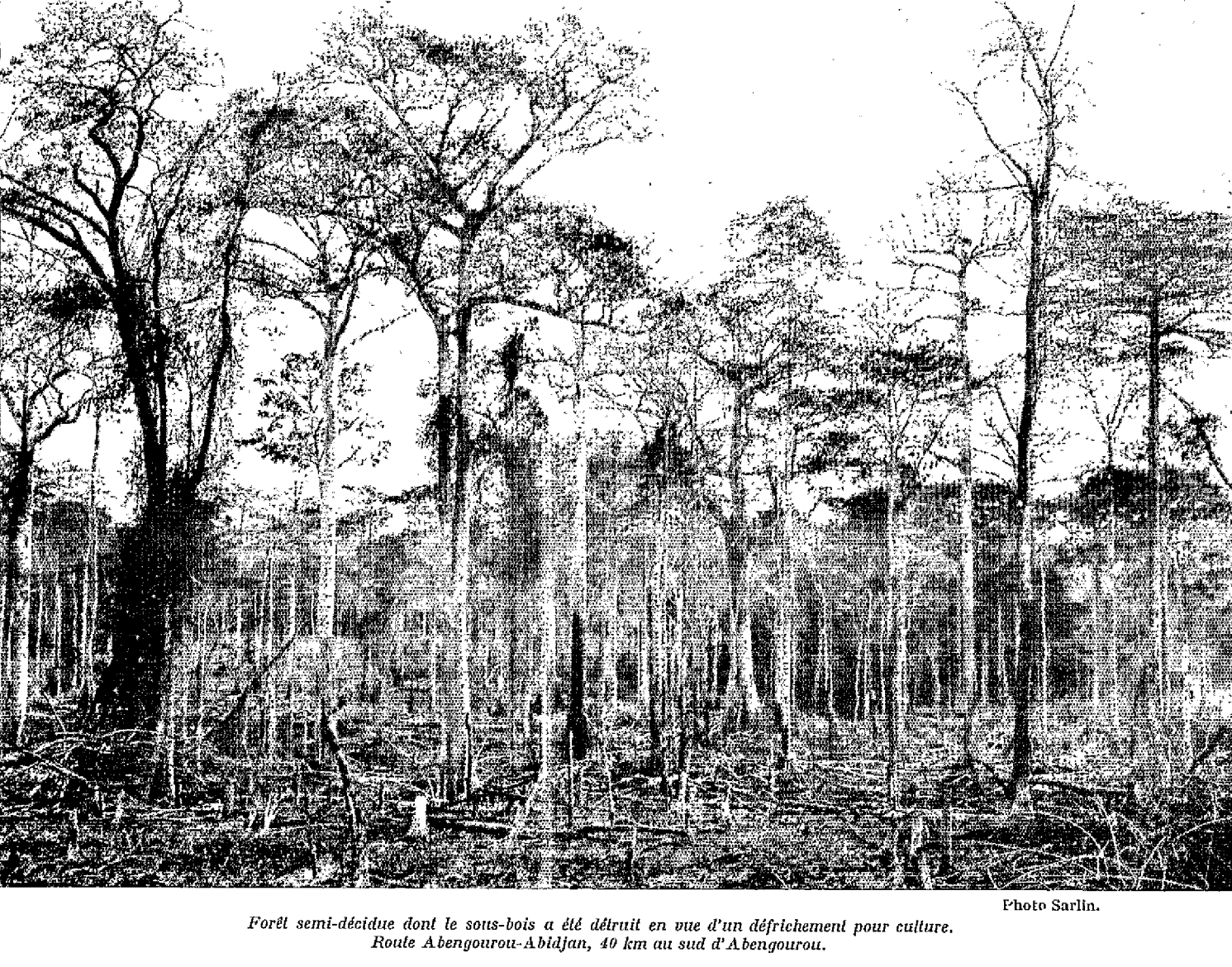


Photo Sarlin.

*Forêt semi-décidue dont le sous-bois a été détruit en vue d'un défrichement pour culture.
Roule Abengourou-Abidjan, 40 km au sud d'Abengourou.*

la production et la transformation du bois dans le monde, questions qui tendront à prendre un caractère de plus en plus international.

Ces conclusions ont fait l'objet d'une assez large discussion. On a, en particulier, insisté sur l'importance des facteurs économiques qui empêchent l'exploitation de certaines forêts ou l'utilisation de certains produits, si bien que, en dépit d'une absence théorique de pénurie à l'échelle mondiale, on peut se demander si la production de bois pourra croître comme les besoins. Malgré les progrès techniques, malgré les possibilités de substitution, un déficit risque d'apparaître qui entraînera une augmentation des prix du bois et donc une modification sensible du système économique d'ensemble.

L'étude n'en fournit pas moins une vue globale de données particulièrement complexes qui a été reconnue d'un intérêt fondamental pour éclairer les décisions à prendre en matière de politique forestière ; décisions qui, eu égard aux délais de la production forestière, doivent être prises assez longtemps à l'avance, ce qui nécessite et justifie des

projections à long terme, en dépit des aléas qu'elles ne peuvent manquer de comporter.

Les perspectives relatives aux régions tropicales que l'étude s'est spécialement attachée à mettre en relief, tout en les exprimant avec une relative prudence, ne sont certes pas exemptes de ces aléas. Les réserves qu'elles ont suscitées sont assez significatives à cet égard. Il n'est pas moins essentiel que tous — pays qui pourraient devenir producteurs, pays qui pourraient avoir un déficit, industries forestières cherchant de nouvelles sources de matières premières — aient été invités à prendre conscience en temps utile de l'existence des possibilités que ces régions comportent et à mesurer les efforts auxquels est subordonnée leur réalisation.

La seconde séance plénière, consacrée aux problèmes de planification, a encore élargi le débat en prenant en considération, non plus seulement l'évolution mondiale des ressources et des besoins en bois, mais l'ensemble des utilisations de la forêt dont la production ligneuse ne constitue qu'un des éléments.

Mais, là aussi, les congressistes ont très nettement marqué leur souci de réalisme dans les conceptions qu'ils ont exprimées quant à la façon dont ces utilisations devaient être appréciées, choisies et mises en œuvre afin que la forêt soit pleinement au service de l'homme. Ils ont insisté sur la nécessité de recourir à cet effet à toutes les ressources résultant des progrès de la technique et souligné à nouveau l'importance déterminante des facteurs économiques, sans pour autant négliger l'incidence des facteurs sociaux. Leur attention s'est également portée sur l'intégration des plans de développement forestier dans la planification régionale et nationale.

Bien que les débats se soient situés sur un plan très général, certaines des questions abordées ont plus spécialement concerné les régions tropicales.

C'est ainsi qu'il a été reconnu que la planification du développement forestier, dans beaucoup de ces régions, devait être progressive, à l'image du développement économique. A cet égard, les industries forestières s'adaptent très bien à cette nécessité en raison de leurs caractéristiques très variées : depuis les scieries peu mécanisées et employant beaucoup de main-d'œuvre jusqu'aux usines de pâte et de papier exigeant des investissements élevés et n'utilisant que peu de main-d'œuvre. Ces industries ont incontestablement un rôle important à jouer dans le processus de croissance des pays en cause et peuvent faciliter la transition entre l'agriculture d'auto-consommation et l'économie industrielle, sans pour autant que soit sous-estimé l'intérêt que certains Etats peuvent avoir à exporter directement une partie de leurs bois en grume eu égard aux profits immédiats qu'ils en retirent.

Parallèlement, les plantations industrielles avec des essences à croissance rapide sont apparues comme un facteur essentiel de mise en valeur des forêts tropicales ; encore que ces plantations doivent être, bien entendu, établies en fonction des perspectives précises de leur utilisation, ce qui dans certains cas les subordonne à d'étroites conditions d'emplacement, d'étendue et de production. L'application de programmes de plantations de ce type se heurte cependant à de nombreuses difficultés ; elle nécessiterait notamment certains aménagements des modalités habituelles de l'aide apportée aux pays concernés par les pays développés et les organismes internationaux.

La troisième séance plénière a porté sur les problèmes institutionnels. Les points étudiés ont été les suivants : recherche et enseignement forestiers ; problèmes d'administration publique, tant dans les pays à économie planifiée que dans les pays à économie libérale, et nécessité d'éveiller l'opinion publique en faveur du développement forestier ; enfin, problèmes de la forêt privée et rôle des associations professionnelles forestières.

Les questions de recherche ont été spécialement examinées sous l'angle de la coordination des pro-

grammes entre pays développés et pays en voie de développement, coordination qui dans l'ensemble a été estimée insuffisante. Cependant, si les seconds de ces pays doivent veiller dans toute la mesure du possible à utiliser les connaissances acquises par les premiers, ils ne sauraient se dispenser d'entreprendre et d'intensifier chez eux des recherches propres, notamment dans le domaine de la sylviculture tropicale. Sans doute serait-il souhaitable que des actions concertées, entre plusieurs pays d'une même zone écologique, puissent être mises sur pied à cette fin.

Les congressistes ont aussi insisté sur le fait que tout progrès durable en matière forestière dans les pays en voie de développement était conditionné par les efforts qui y seraient poursuivis en matière d'enseignement forestier. Passant en revue les différents niveaux de cet enseignement, ils ont pensé que, dans beaucoup de ces pays, priorité devait être donnée dans l'immédiat aux écoles formant des ingénieurs des travaux forestiers et des techniciens du bois. Un enseignement supérieur, organisé en liaison étroite avec la recherche, n'en devra pas moins, dans un deuxième temps, compléter le dispositif en place.

Par ailleurs, il est apparu indispensable que l'ensemble de la population reçoive une certaine éducation forestière, qu'il s'agisse des écoliers, du grand public, des travailleurs forestiers, des usagers des forêts ou des dirigeants politiques.

La quatrième et dernière séance plénière a été réservée aux questions que pose le financement du développement forestier et des industries forestières.

Ces questions revêtent dans la plupart des pays tropicaux une importance et des aspects très particuliers qui ont été largement évoqués tout au long des débats.

Une évaluation, établie par l'O. A. A., des investissements qu'impliquerait dans les principales régions du monde la réalisation des perspectives de production avancées par l'Organisation dans son étude sur l'évolution du marché du bois a tout d'abord fait apparaître, face au montant assez considérable des sommes qui seraient nécessaires, la très faible importance des investissements effectivement consacrés jusqu'à présent au secteur forestier dans les régions tropicales.

Les causes de cette insuffisance ont été exposées. Elles sont nombreuses et tiennent tout à la fois à des circonstances particulières aux pays en cause (manque de données de base — pénurie d'économistes et de planificateurs qualifiés — défaut fréquent de coordination entre organismes publics concernés — absence de capitaux locaux disponibles et risques politiques pour les capitaux étrangers — faiblesse de l'infrastructure — coût élevé des équipements et des services) et à des caractéristiques



propres à l'investissement forestier (part de capital en général assez forte — rentabilité à long terme — prix spéculatifs des produits sur le marché mondial).

Cependant, si les régions tropicales sont, dans l'ensemble, pour le moment moins bien placées que d'autres sur le plan de la technique et de l'économie, elles bénéficient néanmoins dans beaucoup de cas de conditions naturelles propices à une production forestière intensive, avec des rotations de brève durée pouvant contribuer à éliminer l'un des principaux problèmes que pose le financement des investissements forestiers. Elles devraient donc avoir leur part dans l'expansion mondiale de la production forestière, sous réserve que soient par ailleurs remplies les conditions requises pour la mise sur pied de projets intéressants et assurer aux capitaux investis une rentabilité et une sécurité suffisantes. Cela a paru au Congrès d'autant plus souhaitable, en dépit des obstacles à surmonter (obstacles qui ont été soulignés par plusieurs orateurs), que la mise en valeur de leurs importantes ressources forestières semble susceptible de contribuer de façon déterminante à la promotion économique et sociale de ces régions.

Pour atteindre ce résultat, il faudra sans doute le plus souvent avoir recours à des financements mixtes : capitaux privés (nationaux et étrangers), crédits publics nationaux, aides bilatérales et fonds provenant d'organismes internationaux de financement. L'idée a été émise d'une Banque du Développement qui servirait d'intermédiaire pour obtenir des financements étrangers et canaliserait ces financements. D'autre part, les investissements forestiers seraient favorisés par une politique avisée de réduction des redevances, impôts et droits de douane.

Les différentes commissions ont, quant à elles, traité de questions plus spécifiquement techniques. Là encore, les aspects particuliers de ces questions intéressant les régions tropicales ont été très souvent abordés au cours des débats. La Commission VI a en outre été exclusivement consacrée aux problèmes de ces régions.

Faisant le point des progrès réalisés à ce jour dans le domaine de l'amélioration des arbres forestiers, la Commission I a tout d'abord porté son attention sur les questions de génétique et de physiologie forestières. Elle a constaté le peu de moyens dont disposent en la matière les pays tropicaux et souligné en ce qui les concerne le grand intérêt des essais de provenance en utilisant des semences d'origines diverses dans l'introduction d'essences exotiques, spécialement dans le cas des eucalyptus et des pins tropicaux.

Traitant ensuite des programmes de plantation, la même Commission a considéré que ces programmes étaient appelés à prendre une grande extension dans de nombreux pays en voie de développement et qu'ils y auraient des incidences

importantes sur le plan social. Leur planification doit être étudiée avec soin. Les zones arides ont fait l'objet de mentions spéciales dans le cadre de l'examen des techniques de boisement en terrains difficiles. Une proposition a été présentée en vue de la mise sur pied d'un projet de lutte contre l'extension du Sahara.

Simultanément, la Commission II s'est occupée des problèmes de protection des forêts (contre les maladies, les insectes, le feu et le gibier) dont l'importance croît avec la généralisation des plantations. Une coopération internationale plus intense a été préconisée en matière de pathologie et d'entomologie forestières, tant entre pays scientifiquement avancés et pays en voie de développement que, pour ces derniers, dont les moyens de recherche sont limités, entre pays ayant les mêmes problèmes à résoudre. Des échanges d'informations sur les incendies de forêts et les moyens de les combattre seraient également très utiles. Enfin l'attention a été attirée sur la nécessité d'améliorer les méthodes de protection des forêts tropicales contre les animaux sauvages et d'entreprendre des recherches à cet effet.

La Commission III (aménagement forestier et sylviculture) a vu s'opposer partisans des techniques sylvicoles « traditionnelles » et promoteurs de méthodes nouvelles, notamment à propos des traitements à appliquer aux forêts naturelles sous climat tropical. Dans l'ensemble cependant, un effort assez général de renouvellement paraît se manifester. L'intérêt porté aux peuplements artificiels a été une nouvelle fois confirmé, le potentiel élevé et les facilités de gestion de ces peuplements les faisant considérer par beaucoup d'orateurs comme la formule de l'avenir. Les perspectives offertes par l'application des découvertes scientifiques et des techniques modernes ont d'autre part été examinées ; elles concernent bien entendu dans une large mesure les forêts tropicales.

La mécanisation de l'exploitation forestière, ses modalités et les conséquences qu'elle entraîne, tant sur le plan social que sur le plan de la structure et des dimensions des entreprises et jusqu'en ce qui concerne la gestion des forêts et les techniques sylvicoles à leur appliquer, ont été traitées en Commission IV. Le cas de l'exploitation forestière tropicale a fait l'objet d'une étude particulière ; il est notamment apparu que si la mécanisation toujours plus poussée de cette exploitation permettait d'envisager l'ouverture de zones encore actuellement inaccessibles, cette ouverture restait néanmoins le plus souvent subordonnée à la création d'une infrastructure de transports adéquate.

Les incidences de la mécanisation sur le travail en forêt dans les pays en voie de développement ont par ailleurs été examinées par la Commission V qui, d'une manière plus générale, a abordé l'aspect humain du travail forestier : problèmes qu'il pose,

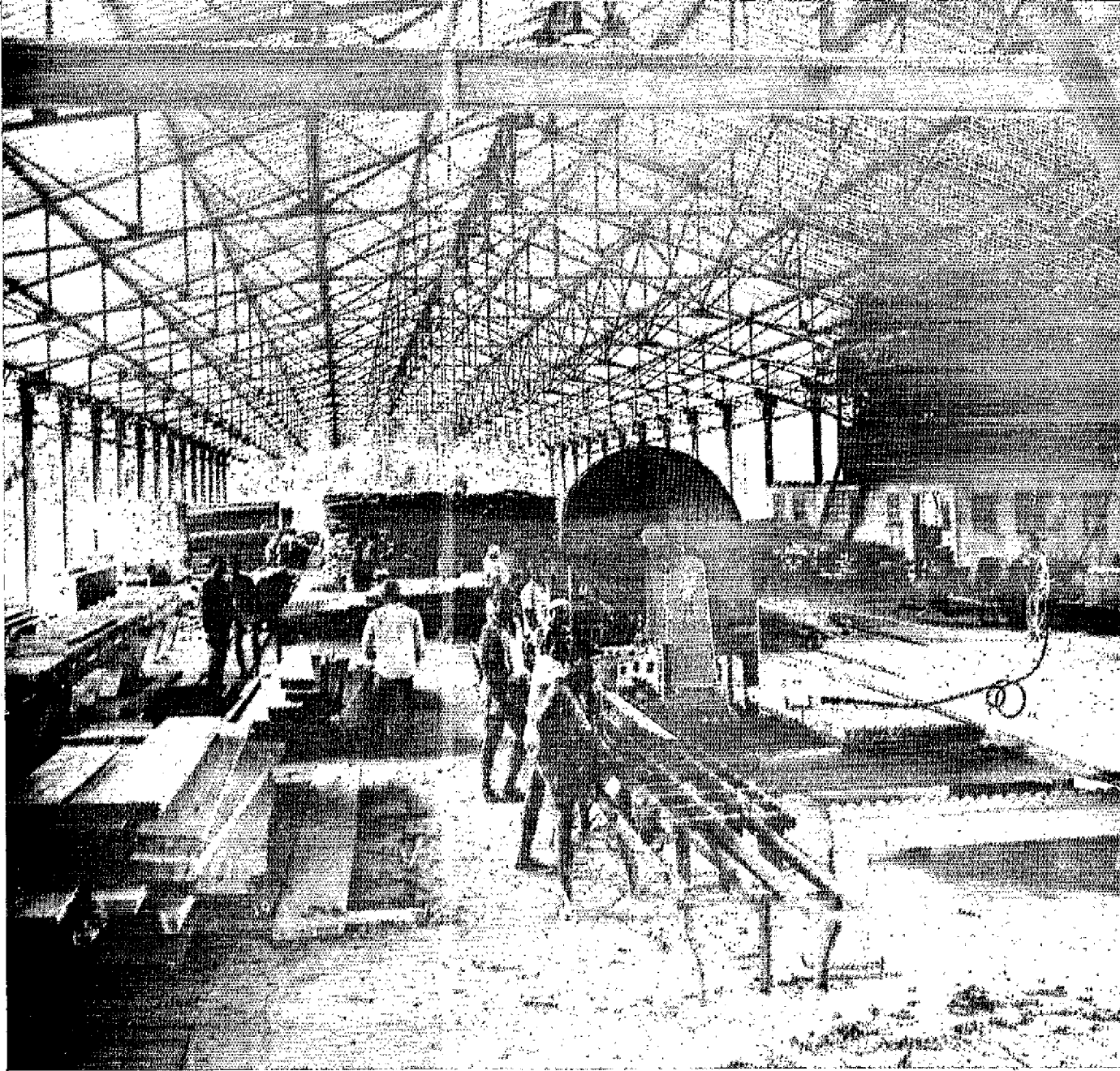


Photo Sarlin.

*Nouvelle scierie installée en forêt de la Niègré (au Nord de Sassandra)
par la Société des Plantations des Terres Rouges, pour utiliser les grumes non exportées (qualité sciage).*

questions de formation professionnelle, d'hygiène et de sécurité des travailleurs.

Les débats de la Commission VII (Industries forestières) ont porté sur les besoins des industries forestières en ce qui concerne la qualité du bois et son coût, la production de liège et d'huiles résineuses, l'utilisation du bois pour les industries chimiques et l'intérêt qu'il y aurait à éviter la pollution des eaux par les effluents des industries forestières. Ces débats ont notamment montré qu'une planification intégrée de l'économie forestière

et des industries qui en dépendent devenait de plus en plus indispensable, avec toutes les conséquences que ce principe comporte, notamment sur le plan de la formation et de la recherche. Deux points ont plus spécialement concerné les régions tropicales : les possibilités que semble offrir l'utilisation de mélanges d'essences feuillues tropicales pour la fabrication de pâte à papier — le développement constaté, et qu'il convient d'encourager au maximum, de l'emploi industriel des essences « secondaires » de la forêt dense tropicale lorsque celles-ci sont disponibles en quantités suffisantes.

La **Commission VIII** s'est penchée sur les diverses utilisations des forêts autres que l'obtention de produits ligneux : parcs nationaux, zones de loisirs, faune. Ces utilisations font manifestement l'objet d'une attention croissante dans toutes les zones forestières du monde mais posent aussi de délicats problèmes de coordination et d'équilibre. Sur le chapitre de la faune, mention a été faite des avantages économiques que celle-ci peut apporter à certains pays (en particulier en Afrique), mais aussi de la responsabilité qui incombe à ces derniers d'en assurer la survie.

Traitant d'une manière plus générale des influences forestières (sur les climats, les sols, l'eau, les ressources et l'homme), la **Commission IX** a de son côté insisté sur la nécessité d'évaluer ces influences en termes économiques, de façon à pouvoir déterminer l'importance relative des différentes fonctions de la forêt et en doser exactement chacune des utilisations. Un approfondissement des recherches en la matière lui a paru très souhaitable, ainsi qu'une extension de ces recherches à des zones comme les régions tropicales où elles n'ont pratiquement pas encore été entreprises. Le rôle et l'utilité des brise-vent ont été spécialement examinés et soulignés.

La question de l'identification et de l'évaluation quantitative des buts et objectifs des études forestières en vue de leur harmonisation a été reprise en **Commission X** sur le plan de la méthodologie. La **Commission** a également examiné dans quelle mesure des critères économiques pourraient éventuellement servir de base aux décisions en matière d'aménagement forestier proprement dit. Elle s'est enfin occupée des améliorations que les progrès de l'économie et de la politique forestières requièrent encore dans le domaine des statistiques.

Bien que se situant en principe sur le même plan que les autres commissions techniques, la **Commission VI**, chargée de l'examen des questions forestières spécifiques des régions tropicales, s'est en fait trouvée avoir une compétence que l'on peut qualifier d'« horizontale », recoupant en quelque sorte les compétences « verticales » des autres commissions et des séances plénières.

Y ont tout d'abord été reprises certaines considérations générales sur le développement des forêts tropicales, qui apparaît de plus en plus comme une question d'intérêt mondial mais qui implique aussi, en raison des obstacles à surmonter, une coopération internationale accrue, tant entre pays tropicaux voisins que sur le plan de l'aide à apporter par les pays développés, notamment dans le domaine de la recherche et de l'industrialisation.

Ont été ensuite étudiées les incidences des tendances mondiales sur les politiques forestières tropicales et les conséquences à en tirer quant aux moyens à mettre en œuvre : renforcement des administrations forestières — planification de l'utilisation des terres — régime de concessions favorable aux investissements.

La **Commission** a aussi abordé des points plus proprement techniques, concernant notamment la productivité des forêts tropicales et les moyens de l'améliorer. Les progrès récents et les principales orientations de la sylviculture tropicale ont été passés en revue et discutés, de même qu'a été soulignée la nécessité d'assurer une utilisation plus générale et plus complète des ressources forestières actuellement existantes. Des recherches plus poussées ont été considérées comme indispensables dans l'un et l'autre de ces domaines.

Tout au long des différentes séances du Congrès, d'assez nombreux projets de résolutions et de recommandations ont été déposés qui, conformément au Règlement, ont été renvoyés au *Comité des résolutions*. Celui-ci, après les avoir examinés, en a adopté un certain nombre qui seront insérés dans les rapports finaux des séances correspondantes. Trois de ces projets ont toutefois fait l'objet d'une approbation formelle du Congrès lors de sa séance de clôture. L'un d'eux concerne précisément l'aide aux pays en voie de développement :

« Le Congrès,

« **RECONNAISSANT** que les ressources d'assistance technique qui peuvent être mises à la disposition des pays en voie de développement sont limitées et doivent, par conséquent, être utilisées de façon aussi efficace et rationnelle que possible ;

« **INVITE INSTAMMENT** les gouvernements bénéficiaires de cette assistance à créer, par leurs efforts et leurs ressources propres, les conditions qui leur permettront de tirer le meilleur parti de l'aide technique et matérielle qui leur est fournie ;

« **RECOMMANDE** que l'aide technique et matérielle des pays développés aux pays en voie de développement soit amplifiée au maximum ».

Parmi les réunions qui, d'autre part, ont été tenues en marge du Congrès proprement dit, sans doute convient-il de citer celle organisée par l'O. A. A. relative au Comité pour le développement forestier en milieu tropical. Cette réunion officielle a permis aux personnes intéressées d'échanger des idées sur la façon dont pourrait fonctionner et sur les attributions que pourrait avoir le Comité en question dont la création a été autorisée par la dernière Conférence de l'Organisation.

Enfin il est bien évident qu'une manifestation comme celle qui s'est déroulée à Madrid a été l'occasion de nombreux contacts personnels grâce auxquels tous ceux qui s'intéressent aux questions forestières des régions tropicales, qu'ils soient ou non originaires de ces pays, spécialistes ou non de ces questions, ont pu confronter leurs points de vue, échanger leurs expériences et, en fin de compte, mieux se connaître et mieux se comprendre.

Au total, le Sixième Congrès Forestier Mondial aura sans doute été une étape marquante pour la

foresterie tropicale même si la place qui a pu y être consacrée aux problèmes proprement techniques a été relativement peu importante. Le Quatrième Congrès Forestier Mondial, à Dehra Dun, avait déjà porté à ces problèmes une particulière attention. A Madrid au contraire, en dépit de l'abondance et de la qualité des mémoires et des interventions, les sujets abordés étaient trop vastes et trop nombreux pour pouvoir être traités suffisamment à fond. D'aucuns ont aussi regretté leur dispersion, malgré l'existence d'une commission spécialement prévue pour les regrouper mais dont les travaux, comme ceux des autres commissions, ont été limités à une seule journée. Ce faisant, pour remédier dans l'avenir à ces inconvénients, l'idée a été avancée d'un congrès spécial pour les forêts tropicales.

Or, précisément, l'intérêt du dernier Congrès paraît bien avoir avant tout résidé dans le fait que les problèmes forestiers des régions tropicales y ont été — pour la première fois, semble-t-il — placés dans le contexte mondial qui sera de plus en plus le leur. Une organisation différente, avec par exemple

des commissions qui se réuniraient à plusieurs reprises au cours du Congrès et s'en tiendraient à un nombre limité de sujets bien déterminés, pourrait sans doute être imaginée qui répondrait au souci exprimé de mieux approfondir certaines questions spécifiques de la forêt tropicale. Mais le problème de fond de la mise en valeur des forêts des régions tropicales et de l'utilisation du potentiel qu'elles représentent exige très certainement une confrontation qui déborde le cadre de ces seules régions.

En définitive, la solution que pourra recevoir ce problème, sa nature et son ampleur dépendront pour une bonne part des conditions techniques et économiques qui prévaudront dans les autres régions du monde et des décisions politiques qui pourraient y être arrêtées.

Tel est le fait essentiel que le Congrès de Madrid a contribué à mettre en lumière et qui conditionne l'avenir des forêts tropicales comme source de richesses et facteur de développement.

Abidjan. Une vue du port à bois.

Photo Sarlin.

